

SNUDI FO 13

FO
la force syndicale

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles de
l'Enseignement Public FO

L'Ecole Syndicaliste

des Bouches du Rhône

13 rue de l'Académie 13001 Marseille Tél : 04 91 00 34 22 07 62 54 13 13
Fax : 09 57 49 82 49 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

Dir. de publication : L. Bernabeu
ISSN 0980 7586 N° CPPAP 1122S 06275
Imprimé au siège

Bulletin n°175

1 euro

novembre-décembre 2019

Déposé le 20 / 11 / 19

Dispensé de timbrage

Marseille Carré Pro Montgrand

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Préparons tous ensemble la grève à partir du 5 décembre !

**38% en moins sur la pension
pour un professeur des écoles !**

Il n'y a
rien à discuter,
rien à négocier
dans le régime universel
de retraite par points !

**RETRAIT DU PLAN
MACRON DELEVOYE !**

**Maintien du code des pensions
et du calcul sur les 6 derniers mois !**

Ne touchez pas à nos retraites !

**Réunions d'information
syndicale C'est un droit !
Participez-y nombreux !**

Page 2

Exemple de motion d'école

Page 2

**Appel intersyndical
Bouches du Rhône**

Page 3

L'adhésion 2020 déjà possible !

Page 4

**Préparons la grève pour le
retrait du projet !:**

**appel du Conseil Syndical
et tract**

Pages 5-6

*Ce bulletin est rédigé bien avant
que vous ne le receviez, alors ...*

**pour plus d'actualités,
rendez-vous sur notre site :
www.snudifo13.org**

Venez vous informer , en participant aux réunions d'information syndicale ...

Vous avez droit à 3 heures ce trimestre.

Il suffit juste d'envoyer un avis de participation à l'IEN (modèle de courrier sur notre site).

MARSEILLE

- Elem Roy Espagne 1, 13008 => **mardi 26 novembre 17h**
- Elém Sinoncelli, 13014 => **mardi 26 novembre 17h**
- Ecole mat Lonchamp, 13004 => **mardi 26 novembre 17h**

DEPARTEMENT

Aubagne / Roquevaire - Mat Nelson Mandela => **mardi 26 novembre 17h**

Saint Rémy de Provence - Ecole élém République => **vendredi 22 novembre 17h30**

Marignane - Ecole Hélène Boucher => **mardi 26 novembre 17h**

Salon de Provence - Ecole Elém Canourgues => **mardi 26 novembre 17h30**



Les réunions du SNUDI-FO

*D'autres réunions encore
seront programmées ...
Lieux et dates sur notre
site www.snudifo13.org*

Préparons la grève à compter du 5 décembre

Discutons dans nos écoles, décidons ensemble (motion/prise de position), informons dès maintenant les écoles alentour, les parents, ...

Exemple de motion prise dans les RIS du SNUDI FO 13 et votée à l'unanimité des présents

Nous sommes enseignants réunis (école, ville, date, ...)

Nous avons pris connaissance du projet de loi Macron-Delevoye visant à supprimer les 42 régimes spéciaux et le Code des pensions civiles et militaire pour instaurer un régime de retraite « unique » par points.

Si elle voyait le jour, cette réforme serait une catastrophe pour tous les salariés, tous les fonctionnaires, notamment pour les personnels de l'Education Nationale : la disparition du calcul sur les 6 derniers mois qui sont les plus avantageux entraîne une perte financière de près de 40% du montant mensuel. Tout le monde y perdrait. Le Code des pensions est partie constituante du statut des fonctionnaires. Supprimer le code des pensions, comme le prévoit le gouvernement, c'est détruire le statut de fonctionnaire d'Etat.

Nous considérons que ce projet de loi doit être abandonné et nous exigeons le maintien des 42 régimes dont le Code de Pensions civiles et militaires.

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à se réunir et à préparer la grève interprofessionnelle public/privé jusqu'au retrait, dans l'unité, pour mettre le gouvernement en échec.

La date du 5 décembre circule... les agents de la RATP appellent avec les syndicats CGT, FO, UNSA, CGC et Solidaires à la grève illimitée à partir du 5 décembre. Ils sont rejoints par plusieurs organisations de la SNCF (CGT - FO - SUD Rail), du secteur du transport et d'autres fédérations ou syndicats. Nous considérons que cette date ouvre la perspective d'une grève unitaire et interprofessionnelle pour obtenir tous ensemble le retrait du projet Macron - Delevoye.

Nous ne voulons plus de journée saute-mouton qui ont fait preuve de leur inefficacité !

Nous savons que si nous faisons reculer le gouvernement sur la question des retraites, ce serait un point d'appui pour le retrait de la loi Blanquer et de toutes les lois qui détruisent nos conditions de travail et pour la satisfaction de nos nombreuses revendications !

En ce qui nous concerne, nous y sommes prêts et nous nous disposons pour préparer cette grève pour gagner à partir du 5 décembre ! Nous proposons de diffuser cette motion auprès de nos collègues pour discuter des enjeux, de l'envoyer à nos syndicats, de multiplier les prises de positions...

Adopté par

Tous en grève le jeudi 5 décembre !



Intersyndicale Education - Bouches-du-Rhône

A Marseille, le vendredi 8 novembre 2019

Dans l'action à partir du 5 décembre pour l'abandon du projet de réforme Delevoye-Macron des retraites

Les organisations syndicales de l'Académie d'Aix-Marseille appellent les personnels de l'académie d'Aix-Marseille à la grève le jeudi 5 décembre 2019. Elles les appellent à participer pleinement à compter de cette date au mouvement de grèves et de manifestations, massif, insistant et durable, qu'elles construisent et coordonnent en commun en vue de l'abandon de la réforme Delevoye-Macron des retraites.

Elles constatent en effet que le projet de réforme Delevoye-Macron des retraites se traduirait, s'il était appliqué, par une baisse massive des pensions de retraite des enseignants, pouvant atteindre un tiers. L'abandon du calcul de la pension sur la base des six derniers mois de la carrière, la faiblesse des primes et indemnités dans nos corps de métier... se conjugueraient pour un résultat catastrophique. La possibilité évoquée par le gouvernement de n'appliquer cette réforme qu'aux futures générations d'actifs n'est pas non plus recevable.

Cela s'ajoute à une situation fortement dégradée dans l'éducation, du fait du manque de personnels recrutés pour faire face à la hausse démographique des effectifs scolarisés, de multiples réformes dont la mise en œuvre déstructure les établissements et les enseignements. La loi de transformation de la Fonction Publique représente un recul sans précédent des droits des personnels et des garanties des usagers. Elle doit être abrogée. Tous les témoignages, tous les faits dont les plus tragiques montrent une augmentation de la souffrance au travail inacceptable. Les personnels de l'éducation nationale n'en peuvent plus.

Trop, c'est trop !

Dans le cadre de la préparation de la grève du jeudi 5 décembre 2019, les organisations syndicales appellent les personnels à se réunir sur le terrain pour mobiliser le plus grand nombre. Les équipes sont invitées à s'organiser pour préparer la grève, à construire l'unité avec les autres salariés et à le faire savoir à leurs collègues et à leurs organisations syndicales qui répercuteront ces appels locaux complémentaires.

Pour préparer les suites de la grève du jeudi 5 décembre 2019, elles appellent les personnels à se réunir sur le terrain, dans les écoles, les établissements et les services, en heure d'information syndicale, en assemblées générales, pour discuter d'ores-et-déjà des modalités pour poursuivre et amplifier le mouvement de grèves et de manifestations dans les jours qui suivent, avec l'objectif de construire un rapport de forces permettant d'obtenir l'abandon du projet de réforme Delevoye-Macron.



Nos organisations s'engagent ensemble dès maintenant pour la construction d'un tel rapport de force. La grève du jeudi 5 décembre ouvre la perspective de la grève pour gagner. Elles se donnent rendez-vous le jeudi 5 décembre 2019 à 14 h pour construire les suites de la mobilisation.

Cadre réservé au syndicat												
n°	A N		Rec /			OG /			C /		T	
O												
T	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Ch	Vt	Pr										

SNUDI FO 13 Carte 2020

J'adhère !

66% déductibles des impôts
 sous réserve maintien dispositions fiscales
Reçu fiscal début 2021



⇒ **Je renvoie ce bulletin d'adhésion rempli lisiblement**

⇒ à : SNUDI-FO / 13 rue de l'Académie / 13001 Marseille ⇒ ou par mail : contact@snudifo13.org

Nom et Prénom : **Date naissance :**/...../.....

Adresse complète :

Tel. personnel, portable :

e - mail :

Fonction, Ecole, Commune :

..... à T.Déf T.Pro

Echelon [....] / .Instit. .PE. .PE H-CI. .PE CI-Ex. **Déjà adhérent l'année précédente :** .oui. .non.

Je déclare adhérer au SNUDI FO :
 (Date et signature)

⇒ **Je calcule le montant de ma cotisation**

■ **Cotisation de base :** son montant total est en gras dans la case correspondant à votre situation.
 Elle comprend la carte annuelle (22 €) + 12 timbres mensuels fonction des grade et échelon (montant d'un timbre indiqué entre parenthèses).

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs				121 € (8,25)	124 € (8,5)	127 € (8,75)	133 € (9,25)	139 € (9,75)	145 € (10,25)	160 € (11,5)	172 € (12,5)
Prof. Ecoles	77 € stag	115 € (7,75)	127 € (8,75)	139 € (9,75)	145 € (10,25)	151 € (10,75)	157 € (11,25)	172 € (12,5)	184 € (13,5)	196 € (14,5)	208 € (15,5)
Hors Classe	184 € (13,5)	196 € (14,5)	208 € (15,5)	220 € (16,5)	232 € (17,5)	244 € (18,5)					Retraité : 77 €
Classe Exc	208 € (15,5)	220 € (16,5)	232 € (17,5)	244 € (18,5)	CI Exc HE : 244 € (18,5)						EVS-AVS : 42 €

■ **Majorations :** **ASH, PEMF : 4 €** **CPC : 10 €** **Dir 2-4 cl : 6 €** **Dir 5-9 cl : 10 €** **Dir 10 cl et + : 13 €**

Cotisation de base + **Majoration** = €

Si temps partiel à % => **Cotisation au prorata de la quotité** = €

⇒ **Je règle ma cotisation**

Par chèque(s) Ordre "SNUDI FO" / Joindre chèque(s) au bulletin / Encaissé(s) en 2020, vers fins de mois (indiquer mois désiré au dos de chaque chèque) / Si paiement fractionné souhaité : répartir à sa guise le montant total de cotisation (nombre versements maxi = nombre de mois 2020 non encore commencés)

Par virement(s) Programmer le(s) virement(s) en 2020
 Coordonnées bancaires SNUDI-FO 13 : Code banque 10278 / guichet 08993 / N°compte 00020299301 / Clé RIB 55 / Domiciliation CCM Marseille Canebiere / IBAN FR76 1027 8089 9300 0202 9930 155 / BIC CMCIFR2A
 Echancier ordonné à votre banque (mois et montants) :

Par prélèvement(s) automatique(s) **Autorisation de prélèvement bancaire**

Je soussigné(e) autorise le SNUDI FO des BdRh à effectuer les prélèvements ci-dessous sur mon compte, à cet effet, je joins un RIB à cette fiche.

- Nombre de prélèvements mensuels souhaités : (maxi = nombre de mois 2020 non commencés)

- Mois choisi pour le premier prélèvement :

Date

Signature

à afficher



Pourquoi ? Ce serait la fin du Code des pensions civiles et militaires, qui garantit à vie le versement de 75% de notre traitement des six derniers mois en activité et donc notre statut de fonctionnaire d'Etat. Chacun devrait acheter ses points. Le niveau de la pension dépendrait alors, à la fois du nombre de points acquis et de la valeur du point (déterminée par le gouvernement en fonction des lois de finances annuelles !). On ne connaîtrait pas à l'avance le montant de sa future pension, seulement le nombre de points acquis. En aucun cas le niveau de la future pension ne serait garanti !

Les simulations de la FNEC FP FO indiquent des pertes pouvant atteindre jusqu'à 40% de pension !

Pourquoi ? Dans un système à points, les carrières hachées ou incomplètes seraient forcément pénalisées. Pour la génération de 1963, le départ serait possible à 64 ans au lieu de 62 ans ; partir à 62 ans entraînerait une perte de 5% de vos points par année de retraite prise avant 64 ans. Les trimestres pour enfants ne compteraient plus. Il y aurait perte financière pour les parents de trois enfants et plus, perte financière pour les pensions de réversion.

Pourquoi ? Pour les périodes dites "d'interruption d'activité" (congé maladie, chômage, congé maternité...) ce seraient des "points de solidarité", n'ayant pas la même valeur que les points "cotisés" en période d'activité. Les futurs retraités et les retraités actuels seraient aussi touchés. Leur pension serait convertie en points et la valeur du point pourrait fluctuer. En effet, le système universel serait conçu à enveloppe constante sur une durée de cinq ans. Le gouvernement pourrait être amené à jouer sur la valeur du point pour avoir un solde positif ou nul du système universel.

Consultez tout le dossier réforme des retraites
sur notre site www.snudifo13.org

SNUDI FO 13 contact@snudifo13.org
04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Delevoye !

à afficher

Tous en grève à partir du 5 décembre !

Appel du conseil syndical du SNUDI-FO 13

Le conseil syndical du SNUDI-FO, réuni le 12 novembre 2019, constate que dans de nombreux secteurs, se prépare la grève du 5 décembre contre la réforme des retraites. A l'initiative des agents de la RATP et de leurs syndicats (CGT, FO, UNSA, CGC et Solidaires), rejoints depuis par plusieurs organisations de la SNCF (CGT - FO - SUD Rail), du secteur du transport, des fédérations et des syndicats, cette date est au cœur de toutes les discussions.

Partout, les salariés se saisissent de la perspective d'une grève pour faire reculer le gouvernement.

Dans les réunions d'informations syndicales, dans les assemblées générales, dans les écoles, dans les établissements, souvent à notre initiative, des enseignants décident de se saisir de cette perspective d'une grève pour faire reculer le gouvernement sur son projet de réforme des retraites.

Ils comprennent très vite que si elle voyait le jour, cette réforme, qui vise à supprimer les 42 régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaires pour instaurer un régime de retraite "universel" par points, serait une catastrophe pour tous les salariés, tous les fonctionnaires, notamment pour les personnels de l'Education Nationale. La disparition du calcul sur les 6 derniers mois entrainerait une perte financière de près de 40% du montant mensuel. La mise en place d'un système avec une seule caisse touchera aussi les retraités actuels, avec la transformation de leur pension en nombre de points dont la valeur sera soumise à l'équilibre financier du système "universel". Tout le monde y perdrait.

Le retrait de ce projet est au cœur de la décision de ces enseignants mais ils savent aussi que c'est l'occasion d'ouvrir la voie au retrait de toutes les "réformes" dont l'école et les enseignants sont victimes depuis des années et qui culminent avec le gouvernement Macron-Blanquer.

Pour le retrait du plan Macron-Delevoye, préparons la grève à partir du 5 décembre !

Le conseil syndical du SNUDI-FO reprend à son compte la résolution du XIII^{ème} congrès national des 16 et 17 octobre dernier titrée : *"Pour le retrait du Plan Macron Delevoye, pour mettre un coup d'arrêt à l'ensemble des contre-réformes, pour la satisfaction de nos revendications, préparons la grève à partir du 5 décembre."*

Le Conseil syndical exige, avec la confédération FO, le retrait immédiat du projet Macron / Delevoye de régime universel de retraite par points et le maintien des 42 régimes dont notre Code des pensions.

Avec la FNEC-FP-FO et le SNUDI-FO, le conseil syndical approuve le refus de la confédération à participer aux concertations de la mise en place de la réforme et de ses ajustements.

Décidons et faisons connaître notre position autour de nous.

Avec la CGT FO, avec la FNEC FP FO et le SNUDI-FO, le Conseil syndical appelle à préparer la grève à partir du 5 décembre. Il invite les enseignants à se réunir dans leurs écoles, à participer à nos réunions d'information syndicale, pour discuter des enjeux du projet Macron, de la perspective de la grève et de la nécessité de faire du 5 décembre le point de départ de la vraie grève pour en obtenir le retrait. Il leur propose de faire connaître leurs décisions à leurs collègues des écoles voisines, de la circonscription ou de la ville, afin de participer à la construction du rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Préparons tous ensemble la grève à partir du 5 décembre !